

**La violence sexuelle contre les filles mineures dans les foyers algériens :
A propos de deux cas d'inceste
Sexual violence against minor girls in Algerian households:
About two cases of incest**

Dr.Meriem Ouchen *

Université Larbi Ben M'hidi-Oum El Bouaghi. Algérie

ouchenmeriem@yahoo.fr /meriem.ouchen@univ-ueb.dz

Date de réception :14/02/2024

Date d'acceptation : 04/6/2024

Résumé :

Dans les cas de la violence sexuelle en Algérie, il est question « de l'indicible ». Face à l'indicible, « la fugue » prend 'la parole' et oblige à l'écoute. La fugue de la fille du foyer parental interroge le climat relationnel et le type de traitement intrafamilial mais interroge aussi la cohésion de la société. L'analyse de contenu des entretiens de deux filles mineures victimes d'inceste met en évidence un vécu victimaire caractérisé par la culpabilité multiple et des conséquences immédiates telles que la rupture du lien familial et sociétal, la survictimisation, la conduite suicidaire et la conduite délinquante. D'autres conséquences sont beaucoup plus tardives.

Les mots clés: violence sexuelle ; inceste ; filles mineures ; fugue

Abstract:

In the cases of sexual violence in Algeria, it is a question of "the unspeakable". Faced with the unspeakable, "the fugue" "speaks" and forces us to listen. The girl's fugue from the parental home questions the relational climate and the type of intra-family treatment but also questions the cohesion of society. The content analysis of interviews with two minor girls who were victims of incest highlights a victim experience characterized by multiple guilt and immediate consequences such as the breakdown of family and societal ties, over-victimization, suicidal behavior and delinquent behavior. Other consequences are much later.

Keywords: sexual violence; incest; minor girls; fugue

*Correspondent author

Introduction :

Le problème que nous essayons de poser et surtout de cerner semble prendre deux volets l'un dans l'autre : un problème de société en mutation dont la violence paraît en tête des débouchés négatifs et les retombées de cette mutation et cette même violence sur les femmes et les générations jeunes. Des jeunes en risque de ne plus être notre avenir mais des victimes et des bourreaux (avec exagération). Nous essayons de toucher du bout du doigt le malaise profond qui touche les individus et la société dans son ensemble. Un malaise traduisant un fait de « transition culturelle » manqué, en échec selon le propos de (Boutefnouchet.M, 1984)

En Algérie, société 'mi-conservatrice/traditionnelle mi-ouverte/moderne', nouer un dialogue autour de la sexualité est un « impossible », par les individus dans les espaces ouverts ou par les professionnels car il est des empêchements intimes et des entraves culturelles considérables. 'L'impossible' est d'autant plus grand lorsque des faits violents d'ordre sexuel frappent de plein fouet les liens sacrés de parentalité /paternité qu'incarnent les relations incestueuses père/fille, abus sexuels et viols. Dans ces cas, l'insuffisance de la représentabilité (insuffisance linguistique et langagière, insuffisance de symbolisation) est énorme, il est question « de l'indicible ». Face à l'indicible, « la fugue » prend 'la parole' et oblige à l'écoute. La fugue de la fille du foyer parental interroge le climat relationnel et le type de traitement intrafamilial mais interroge aussi la cohésion de la société.

Beaucoup de femmes dans beaucoup de foyers, depuis le jeune âge, sont convoitées et harcelées ou maltraitées et violentées, aussi bien de la part des proches, par le mari, ou des inconnus dans la rue. Et parmi toutes les formes de violence dans la société, la violence sexuelle demeure la plus dévastatrice sur le plan individuel, familial et sociétal. Un Tabou infranchissable qui se voit transgressé dans des contextes identiques et différents, la violence sexuelle sur les enfants est définie par Lopez (1997) cité par Abboud (2007, P137) comme toute participation d'un enfant ou d'un adolescent à des activités sexuelles qu'il n'est pas en mesure de comprendre, qui sont inappropriées à son âge et à son développement psychosexuel, qu'il subit sous la contrainte, par violence ou séduction ou qui transgresse les tabous sociaux. Il y a donc, l'utilisation abusive et illégale de l'enfant à des fins d'assouvissement sexuel alors qu'il n'est pas en âge de consentir à ce comportement et plus grave encore pour les plus jeunes à comprendre ce dont ils ont été objets et victimes. Dans la définition de l'OMS (in Abboud, 2007) une violence sexuelle perpétrée contre les enfants et mineurs est « l'exploitation sexuelle d'une/un enfant et qui implique que celui – ci est victime d'un adulte ou d'une personne sensiblement plus âgée que lui aux fins de la satisfaction sexuelle de celle – ci. Le délit peut prendre différentes formes :

- Appels téléphoniques obscènes.
- Outrages à la pudeur et voyeurisme.
- Images pornographiques.
- Rapports ou tentatives de rapports sexuels, viol, inceste ou prostitution des mineurs.

Notre attention est portée particulièrement sur les filles mineures victimes réduites à l'impuissance par un père agresseur incestueux, dans des rapports les plus interdits culturellement et humainement. En effet, malgré la prohibition ancestrale multiséculaire et toutes les lois structurantes, l'inceste continue d'exister mais dans le secret car ses adeptes savent qu'ils ont transgressé une loi primordiale (Abboud, 2007). Et malgré le fait que le Tabou du silence fut levé depuis de nombreuses années, l'inceste demeure jusqu'à présent gardé dans les sphères obscures. Son signalement provoque une réaction de dégoût et de répulsion car contraire à toutes les lois divines, religieuses et sociales. Les victimes sont rarement et difficilement crues par l'entourage et par les autorités concernées par ces affaires. Le Dr Benabdallah psychiatre algérien, cité par Abboud (2007, pp 157-158) décrit l'inceste

comme une transgression des lois divines, de celles des hommes et de l'oedipe « Symbolique ». C'est un archétype des relations sexuelles équivoques et paradoxales, un déchaînement passionnel et libidinal, une folie concupiscente, une confusion des deux amours, le charnel et le filial. Il clame en outre, son désespoir devant l'absence de statistiques qui reflète la réalité.

Victime malgré elle, la fille du subir en plus du traumatisme vécu, le rejet de sa famille et de tout son environnement quand en fin elle a osé lever le silence. Certaines furent carrément massacrées par leurs proches dès leur retour au foyer, après une fugue ou une libération. Elles ont été culpabilisées et accusées de complicité et de départ volontaire. L'inceste est Plus Tabou encore que le viol d'enfant par des inconnus extérieurs à la famille. Par peur du scandale et le bris des liens familiaux, par peur de détruire et salir l'image sacrée du père, le silence est préférable dans plusieurs cas à l'intérêt moral et physique de la victime.

Étymologiquement le mot inceste comprend une notion de souillure et d'impureté, du latin *Incastus* signifiant non chaste et impur. Le Robert (2014) (Morvan, 2014) définit l'inceste comme des relations sexuelles entre proches parents dont le mariage est interdit. Cette définition sous-entend bien entendu des rapports de chair avec pénétration réelle et complète entre un homme et une femme qui lui est interdit sexuellement.

Nous sommes parties dans ce propos de questionnements vifs et vigoureux qui tournent autour de la situation victimaire de mineures 'innocentes' violentées sexuellement par les 'pères'. Comment ont-elles vécu le rapport incestueux 'fou' père-fille ? Quelles ont été leurs pensées et leurs affects pendant cette expérience ? Comment perçoivent-elles les conséquences de l'inceste sur le corps et le soi ? Sont-elles conscientes des conséquences ? Le traumatisme sexuel et ses conséquences immédiates et tardives incarne-t-il le syndrome d'adaptation qui permet de comprendre comment la victime passe du psychotraumatisme à la psychopathologie de la victime sexuelle ?

Dans cet article, nous exposons le **contenu** de la situation victimaire « l'être victime » d'une violence sexuelle, subie par deux jeunes filles mineures. Nous nous sommes intéressées particulièrement au vécu et aux conséquences de la violence sexuelle incestueuse tels que perçus et considérés par les « jeunes filles » victimes, avec à l'appui, une lecture culturelle du 'statut' de la fille dans la famille algérienne.

Cet apport est une étude clinique exploratoire, sur terrain, menée dans le Centre Spécialisé de Rééducation pour filles mineures à Constantine, Algérie en 2015 (Ouchen.M&Loukia.H, 2018)

1. Méthode de travail

Sans hypothèses posées au préalable, nous avons opté pour l'étude de cas sous la méthode clinique en utilisant l'entretien psychologique semi-directif ; avec analyse de contenu qualitative selon la technique de Roger Mucchielli. Le volume des entretiens étant trop important, nous avons passé l'analyse quantitative.

- **La grille d'entretien :**

Les entretiens réalisés le long de quatre séances de travail, ont été construits sur la base de quatre axes à savoir :

- ✓ **Axe 1 : L'histoire et les circonstances de l'inceste et du placement en CSR**
 - Quelle est ton histoire ?
 - Quels sont les événements les plus marquants dont tu te souviens ?
 - Quels sont les personnages impliqués dans cette histoire ?

✓ **Axe 2 : Le vécu victimaire de l'inceste**

- Qu'est-ce que 'victime' veut dire pour toi ?
- Qu'est-ce que inceste veut dire pour toi ?
- Quelles sont et étaient les émotions et pensées que tu as vécues pendant la violence sexuelle ?

✓ **Axe 3 : Les conséquences de l'inceste perçues par la victime**

- Comment peux-tu décrire les conséquences de l'expérience que tu as vécue ?
- A ton avis comment tu perçois les conséquences de la violence sexuelle subie ?
- Comment expliques-tu ce qui s'est passé ?

L'axe des conséquences comporte trois sous-axes : les conséquences psychologiques, les conséquences somatiques (santé physique), les conséquences sociales.

✓ **Axe 4 : Résilience et aspirations futures**

- Que peux-tu dire sur tes capacités ?
- Que veux-tu réaliser ?
- Quelles sont tes aspirations pour le futur ?
- Qu'est-ce que tu peux dire sur la féminité ?

Comptons sur notre expérience de praticienne en santé mentale au niveau de l'Etablissement Hospitalier Spécialisé en psychiatrie djebel el Ouahch de Constantine (1999-2005), nous avons procédé à une analyse des entretiens suivant le contenu des propos dirigé par les axes :

A. Une catégorisation du contenu est appliquée selon le domaine dominant. (Montrée dans les récits qui suivent)

B. Une distribution des catégories de contenu sur les axes d'appartenance en fonction des indicateurs de la catégorie et de l'axe. Exemple : '**le viol**', dans le récit de Hasna appartient *implicitement* à l'axe 'Histoire et circonstances de l'inceste et du placement en CSR'.

C. Travail de liaison et d'interprétation directe et recherchée où l'on donne une signification aux unités verbales liées ensemble dans le récit et ayant une influences sur d'autres

D. Analyse globale et finale cas par cas où l'on approfondit la lecture analytique des corps interprétés avec à l'appui les données théoriques appropriées. Les résultats de l'analyse sont organisés et regroupés en deux parties : une partie sous le grand axe du vécu correspondant au 1^{er} objectif. La deuxième partie concerne le grand Axe des conséquences correspondant à notre deuxième objectif.

Notre profile de clinicienne spécialisée en psychologie traumatique nous a beaucoup servi dans l'interprétation et l'analyse. Aussi, l'observation indirecte de tous les éléments accompagnateurs des propos émis par les deux cas étudiés a bien servi le travail d'analyse.

La rédaction des deux **récits** de cas comporte des propos des deux filles interrogées traduits de la langue d'origine qu'est l'arabe algérien « *derija* », mêlés d'interprétations cliniques. Ce qui a donné lieu à deux récits reconstitués comme suit :

2. A propos de deux cas d'inceste :**2.1 Hasna :**

Une jeune fille de 18 ans, deuxième d'une fratrie de trois enfants (dont un frère aîné et une petite sœur). Issue du deuxième mariage de son père, un repris de justice, avec sa mère « orpheline » (de parents inconnus) adoptée. Sa scolarité étant interrompue par force et contrainte à la deuxième année du niveau Moyen. Hasna, s'est retrouvée enfermée chez elle, à la maison, par punition de l'avoir vu en compagnie d'un garçon

près de son école. Le jeune homme a été battu ; jusqu'au sang par les cousins ainsi que Hasna, et celle-ci fut condamnée par son père à « l'enfermement ».

Sa vie a basculé, « *f'sedt khlas* » me dit-elle, depuis leur déménagement du fameux quartier de la vieille ville de Constantine où elle a passé une enfance plus ou moins heureuse, insoucieuse, vers une nouvelle maison dans une région limitrophe, partagée avec la famille de l'oncle paternel.

C'était vers l'âge de 10 ans.

2.1.1 : Le viol :

A l'âge de 12 ans, elle fut violée par son cousin paternel, âgé dans le temps de 19 ans, « *s'était un mauvais garçon, je le craignais, il m'inspirait toujours la peur car c'était un drogueur* » me dit-elle. Cela s'est passé chez sa tante paternelle pendant les vacances d'été. Forcée et menacée, le fait est fait, malgré son hurlement qui a alarmé son frère et son cousin cadet, à la porte. Elle n'a pu rien dire, nié en bloc toute atteinte ou agression alors qu'ils soupçonnaient « le redouté », vu les expressions de son visage et son état émotionnel « trouble ». Les garçons informent la tante ; de retour d'une fête familiale, mais cette dernière a indigné l'information et s'est mise en colère contre tout le monde. Hasna rentre chez elle de sitôt, sa mère a su. « *Je ne pouvais pas marcher normalement des suites de cet événement, je sentais des douleurs dans mes jambes* ». C'est tout.

Une histoire sans lendemain, mise « à l'oubli », me dit-elle.

2.1.2. L'inceste : pendant 05 ans

Trois mois après le viol, Hasna devient pubère, son père a su, informé par la mère. Il commence peu à peu à s'approcher d'elle affectueusement, chaleureusement, en complimentant sa « maturité corporelle », sa beauté, la blancheur de sa peau, sa féminité en bref. « *Il m'a entraînée graduellement, commençant par m'offrir des cadeaux, par me toucher et me tripoter la poitrine, me caresser. Petit à petit, il est passé à cohabiter avec moi « y'àcherni » me traitant sexuellement comme si j'étais son épouse, sans merci. De plus il me donnait de l'argent contre « chaque fois » et me demande de me taire, comme si je vendais ma chair, r'khissa (sans valeur). La toute première fois quand il a abusé de moi (m'a pénétrée), après une longue préparation (en utilisant l'huile de jasmin), et qu'il n'y avait pas eu d'écoulement de sang (de la virginité) il s'est mis en colère contre moi et m'a forcée à dénoncer celui qui avait pris ma virginité. J'ai répondu alors : mon cousin (S.), un moment après il s'est calmé et m'a promis de me rendre justice et de défendre mon honneur. Mais il m'a menti, au lieu de me protéger et de me défendre, il s'est tu sur mon viol et m'a induite dans l'inceste y'àcherni de surcroit. Il m'achetait souvent des ensembles de sous-vêtements (deux pièces) et me demandait de les mettre, de couleur rouge surtout. Il me prenait par voie rectale comme vaginale. Ça a duré cinq ans* ».

Au su de sa mère : « *elle nous a surpris une fois à la fin, je me rhabillais, elle s'est retournée sans mot dire* ».

La mère avait l'habitude de s'absenter souvent de la maison, pour se rendre chez sa mère adoptive (absence allant jusqu'à 15 jours des fois), chose que Hasna n'aimait pas. En premier lieu parce qu'elle se trouvait responsable de toutes les tâches ménagères et « *devient petite mère de sa petite sœur* ». En second lieu, ces longues absences donnaient l'occasion à son père pour abuser d'elle sexuellement quand bon lui semble « *de nuit comme de jour* ». Ce dernier poussait lui-même la mère à prendre des jours de « repos », pour la maintenir aussi longtemps que possible loin de la maison et de Hasna.

2.1.3. Violence physique :

Sur la question de savoir comment elle se comportait avec son père en réponse à sa demande sexuelle, Hasna répond « *il (le père) me battait si je lui résiste, si je refuse d'assouvir son désir, il me prend alors par force. J'avais beau pleurer, crier ce n'était pas possible, je me cognais la tête contre le mur et me giflais lorsqu'il termine de m'avoir au lit, sort et ferme la porte derrière lui à clé. En fait, il nous battait souvent moi et ma mère, nous a tant humiliées et rabaissées», « il m'a infligée beaucoup de supplices physiques des suites des trois tentatives de fugue ... au point où j'éclate de joie lorsqu'il est en prison (trois fois, pour trafic de stupéfiants : 03 mois, une année, trois mois) ». « Il est buveur et joueur ».*

« *Papa et sa 'hogra', contre surtout ma mère, 'dharb' (bat, frappe), obscénités (paroles obscènes) ».*

« *A force de « trop », une fois quand il a abusé de moi « à'cherni », je lui avais pris à son insu le double de la clé, mais ou mes oncles ou mes cousins aux alentours entravent toujours ma tentative et je ne trouve pas quoi faire ni comment m'y prendre, je regagne la maison... »*

« *Ça m'a poussé à vouloir en finir définitivement, j'avais tenté de me suicider trois fois par ingestion de médicaments, tout ce que je trouvais au réfrigérateur, les stupéfiants de mon père. »*

2.1.4. La fugue et le placement au centre « CSR » :

L'idée de la fugue, de fuir ce calvaire ne quittait pas l'esprit tout jeune de Hasna. Elle nous fait savoir que le motif le plus puissant qui l'a poussée à quitter le foyer familial sans retour, c'était un appel profond de se rendre justice, de « faire le ménage dans la famille » et par crainte que sa petite sœur ne connaisse le même sort de l'inceste. En guise de réparation, de réhabilitation et d'indemnisation « *J'ai quitté la maison à 03h A.M, me dirigeant vers la rue et ses dangers. 15 jours plus tôt, j'ai fait prières et jeûne, implorant Allah de me trouver bonne issue et de me débarrasser du lourd fardeau que je porte sur mon dos. L'heure de l'acquit est venue, j'ai décidé de sortir « en fugue » de la maison la nuit du (...). J'avais très peur, paniquée à l'idée de quitter le foyer réellement pendant la nuit, j'ai rassemblé tout mon courage n'ayant à l'esprit qu'une seule chose : mon honneur perdu, brisé par qui, par « la personne qui m'est la plus chère », censée être « Horm'ti ». Je me suis dirigée vers le siège de la Gendarmerie Nationale, le portail était fermé. En courant, je me suis rendue à la mosquée près de la maison, j'ai y passé la nuit jusqu'à 06 heure du matin. J'ai pris le chemin de la gare routière, (...).*

Enfin « *H'rabt* », j'ai réussi à « fuguer » de la maison.

« *Immédiatement je me suis dirigée vers le domicile de ma « demi- sœur » (S), une fois là-bas, j'entends la voix de mon père. Affolée, je me suis enfuie pour me cacher derrière le bâtiment, guettant son départ. Quand il est parti de chez elle, je me suis réfugiée auprès d'elle, lui ai raconté toute l'histoire ».*

Au fait, la demi-sœur (sanguine) de Hasna, d'après les dires de cette dernière, mariée divorcée et mère de deux enfants, est en désaccord total avec son père. Elle avait été mal traitée par lui avant son mariage.

2.1.5. L'affaire de Hasna commence :

« *Aussitôt, ma sœur alertée, me rassure et me promet soutien et aide jusqu'au bout. Nous avons commencé par la visite des gynécologues, ensuite le service de médecine légale. J'étais examinée par une équipe de médecins légistes : le médecin chef et cinq autres médecins devant qui j'ai tout raconté. Ayant tracé leur rapport*

médical, Ils m'ont orientée vers la police ou la gendarmerie nationale pour déposer une plainte. J'ai passé la nuit chez ma sœur, le lendemain nous sommes allées chez ma tante paternelle. C'est alors que nous avons saisis la Gendarmerie Nationale moi, mon grand frère, l'époux de ma tante et toujours ma sœur. J'ai déposé la plainte et raconté l'histoire devant le haut responsable des fois et des fois, de 11 :00 jusqu'à environ 19h :30 ou 20h :00 ».

La plainte atteint le tribunal immédiatement et les procédures se sont poursuivies (audiences d'instruction successives devant les juges des mineurs, audience à la présence de mon père, une confrontation). *« Il a tout nié, m'a traitée de menteuse »* tout au long des séances d'audition. *« Il tenait à ses dires et je tenais aux miens ».* *« J'ai signé à la fin de ma déposition, le juge des mineurs ordonna alors de me placer au centre spécialisé de rééducation CSR des mineures (filles) (par mesure de sécurité et protection), et de l'emmener « lui » en prison ».*

2.1.6. Le vécu :

Hasna a manqué beaucoup de détails dans sa déposition devant les juges, par émotion, par trouble certes, mais aussi par choix délibéré (elle n'a pas dénoncé le cousin violeur *« il ne m'a pas touchée depuis »* me dit-elle, et n'a pas cité les relations amoureuses avec deux jeunes gens) . Sur ce dernier sujet elle a préféré gardé le silence absolu l'argumentant de vie extrêmement intime et privée (Que nous avons respectée). Elle me fait savoir qu'elle se rappelle, de temps en temps pendant son séjour au centre, certains détails importants mais refuse de les divulguer.

L'expérience douloureuse de l'inceste, a motivé trois tentatives de suicide et trois tentatives de fugue. Sur la question de savoir comment elle a vécu toutes les relations (rapports) incestueuses, au moment même du rapport, elle me répond : *« Je pleure, je ne me supporte pas, je ressens le désir de me donner la mort, ça me donne envie de me tuer, mais je ne fais rien, je pleure et je me tais. Il me vient à l'esprit d'ouvrir la porte et appeler à haute voix mes oncles (paternels), je n'arrivais pas à le faire ».*

Il semblerait que Hasna réagissait aussi autrement à l'abus sexuel de son père *« je pars ailleurs avec mon esprit, je ne me concentre pas sur ce qu'il est en train de faire, je me vois en rêve éveillé avec celui que j'aime, faisant tout ce qu'on a envie de faire, tout ce qu'on a planifié et rêvé de vivre ensemble ; dans nos discussions antérieures ; au sujet de notre future vie conjugale, jusqu'à ce qu'il termine ».*

« Ni mon ouïe, ni ma vue ni moi toute entière, n'étions présents au moment de l'acte incestueux »

« J'avais des douleurs lombaires, asthénique, j'avais l'impression que mon corps se gonflait, que je devenait grasse (pour désigner une prise de poids).

Quand l'histoire de l'inceste a commencé, Hasna allait encore à l'école, elle décrit sa distraction dans la classe *« j'y vais avec, dans ma tête, le souvenir de la nuit passée »*, son désintérêt vis-à-vis des cours, son absentéisme et le changement de ses comportements, *« je flâne toujours après les classes, dehors »*, au point où son enseignante de langue arabe convoqua le père pour fléchissement des résultats scolaires.

Je suis victime :

« Oui en effet, je suis victime, je n'y suis pour rien, je m'en veux tellement et j'ai du remord pour ne pas avoir dénoncé à temps. Cinq ans de perdition ». C'était sa réponse à la question *« c'est quoi une victime ? ».*

« Ce que j'ai vécu est très difficile, ne s'oubliera pas facilement, à peine commence à cicatriser ma plaie (huit mois depuis la date du placement). Mais, je n'étais que jeune enfant, je ne comprenais rien ».

2.1.7. Les conséquences :

Elle décrit des troubles de la concentration ou mauvaise concentration dont elle souffre actuellement mais qui ne semblent pas beaucoup l'affecter. Elle a présenté des troubles du sommeil de l'ordre de l'insomnie pendant les trois premiers mois de son séjour au centre. A présent, son sommeil commence à avoir une meilleure cadence, plus ou moins. Quant aux rêves (activité onirique), c'était généralement des traces du jour et ses tourments quotidiens, d'après ses dires.

A la question de savoir comment elle conçoit et appréhende ce qui s'est passé, elle répond : « *il me paraît comme un rêve, ce n'est pas réel, des fois je me dis ça ne s'est jamais passé* »

Sur le plan social : « *je suis dans une planète, et l'autre monde est dans une planète, je n'ai aucun contact avec ce monde, hélas, lorsque tu n'as pas les moyens de communication, la mort est préférable. Je me suis sentie en retard par rapport aux gens* ». « *Les gens se développent de plus en plus, moi je n'ai rien réalisé pour mon avenir, les gens vivent, moi je ne vis pas. Pourquoi suis-je isolée* »

Sur la question de savoir qui en est responsable, elle répond : 1. *C'est la négligence de ma mère : à ma connaissance, quand une fille atteint la puberté, elle se colle à sa mère...*,

2. *Mon père qui, au lieu de me protéger, au contraire, a gardé le silence et de plus a abusé de moi, quand il m'a trouvée dépucelée.*

Sur le pourquoi d'une telle conduite de la part du père : « *il se pourrait que ce soit sa femme, ayant une mauvaise mentalité, immature en quelque sorte, toute femme mariée dans la légalité et licitement « fi el halal », se pare et prend soin de sa tenue et sa beauté pour plaire à son mari, ce n'est peut-être pas son cas (ma mère). Ainsi il cherche ailleurs (autre femme dehors) et s'il ne trouve pas il se retourne contre celle qui lui est interdite « horm'tou ».*

Ici la fille utilise une expression « *ywelli fi horm'tou* » dans une connotation de transgression, d'attaque et d'agression pour désigner l'acte de cohabiter sexuellement avec elle : l'inceste. Ceci est vrai d'autant que plusieurs fois la relation incestueuse se fait avec force et violence physique.

« *Il me demande ce qu'il demande en principe à sa femme* »,

a. féminité :

A propos de la féminité, nous lui avons posé la question « comment tu te vois en tant que femme ? avec un sourire « *c'est elle qui gère le pays.....(silence..... ;)* »

Elle avait une difficulté à répondre à cette question.

Nous avons repris : toi en tant que femme ?

Sa réponse vient alors ainsi : « *une personnalité autonome, elle se bat et lutte en vue de bâtir l'avenir. Quand je me souviens (de l'histoire), des fois, je me dis que je ne me marierai ni ferai rien, par la suite je renonce à l'idée. J'ai peur de me marier, il se pourrait qu'un jour, même s'il (le mari) me prend tout en m'acceptant et étant satisfait de moi, lorsqu'une dispute surviendrait, il me dénigrerait ou m'humilierait ou sa famille le fera. Dans la vie sexuelle, je pourrais ne pas accepter, totalement, qu'il me touche, ou il se pourrait que, pendant le rapport, je verrai en lui l'image de mon père, et alors mes gestes seront imprévisibles.* »

« *J'essaye d'oublier* ». « *À présent, tant que je suis loin de lui, je suis bien, en bon état* »

Après un silence de quelques minutes elle répond : « *nakça* », *féminité déficitaire ou défaillante* »

b. Le lien paternel :

Les pensées et les émotions de Hasna oscillent entre le pardon et la revanche : « *A des moments, mon cœur penche vers le pardon, d'autres moments je me dis si je le trouve devant*

moi, certes je le tuerai. Des fois je me rappelle les jours de ma tendre enfance que j'ai passés avec lui, des fois je me dis « Wallah » je jure par Dieu je ne lui pardonnerai pas, des fois je me dis que Dieu lui pardonne, in chaAllah j'espère qu'il se repente avant sa mort. Au début j'ai souhaité qu'Allah l'emporte »

« Mais, maintenant, je le hais, je ne te mens pas, lorsque il me vient à l'esprit qu'il s'agit de mon père « baba », mon cœur se fend, avec ce qu'il m'a infligée,..... je l'aime à moitié....., c'est quelque chose comme ça de flou ».

Au bout du 4eme entretien, elle me révèle :

« Je n'ai pas raconté plein de choses parce que j'en suis encore blessée, je les cache toujours du fait qu'ils font mal, je ne les ai encore racontés à personne et je n'y compte pas. La version que j'ai rapportée au juge c'est celle où j'ai accusé « baba » de m'avoir violée « fessedni hachek », or la vérité c'est celle que vous connaissez. Je lui ai fait porter toute la responsabilité parce qu'il mérite. »

« À penser comment il était et comment il est devenu, il vend les stupéfiants « el kechiet », il nous battait ma mère et moi. ».

c. Le lien maternel :

« La relation avec ma mère était inexistante, je ne racontais rien de mes secrets à ma mère, ni quoi que ce soit d'ailleurs. Je sens qu'elle ne me comprend pas, elle n'était pas proche de moi. Des fois je sens qu'elle n'est pas ma mère, d'autres fois, je me ressaisis et je m'avoue qu'elle est bien ma mère ».

« Je déteste maman, je l'ai haïe, j'ai détesté mes frères, c'est vrai que c'était une plaie qui a cicatrisé, mais son souvenir demeure toujours dans mon esprit »

« Si seulement maman a dénoncé et avoué, a parlé, des fois je lui en veux, d'autres fois je me dis elle a peur pour elle. »

Comment ? : *« Si elle témoigne maintenant on peut l'emprisonner pour dissimulation et silence sur un crime »*

« J'ai envie qu'elle témoigne sans qu'elle ne soit punie, je ne sais pas comment m'y prendre avec cette situation ».

d. Le futur :

Au cours de la dernière rencontre, elle me dit « j'ai peur de m'éloigner de Constantine, quand j'irai à Bousmail, j'ai peur de ne pouvoir vivre ailleurs et puis je n'ai pas où aller à ma sortie du Centre après une année. J'ai peur, à la maison, je n'y retournerai pas, il n'y a pas d'espoir, il n'y a personne pour m'accueillir. La vie est encore trop longue devant moi, j'ai semé l'espoir de nouveau, j'ai décidé de ne plus entrer en conflits ni avec un éducateur ni avec les filles ni avec qui que ce soit (gagner et ne pas perdre). Ma blessure commence à cicatriser, pas tout à fait cicatrisée, mais ça va mieux.

Devant le stimulus «L'homme » : elle répond : *courage et force, ce que j'ai appris en leçon de sa part c'est qu'il t'enseigne, te montre comment te comporter.*

2.2. Le cas de Kewkeb ou l'endogamie incestueuse :

C'est une jeune fille de 16 ans, fille unique sur huit garçons, de l'Est algérien, Kawkeb nous est proposée en dernier lieu par les psychologues du Centre. C'est son premier placement au CSR, elle y est depuis un mois et douze jours. Ce fut un placement de protection, des suites de l'émergence d'une histoire d'inceste (après signalement), dont le père est l'agresseur, ayant généré une grossesse incestueuse et l'accouchement d'un bébé de sexe masculin.

Le père, qui a commis l'inceste avec sa fille, est un « charlatan », pour se référer au terme utilisé par Kewkeb « moucha'widh », un terme qu'elle a prononcé avec un large sourire ironique. En fait, « il n'a pas beaucoup affaire aux gens de la localité où j'habite » me dit-elle. Quant à la mère, elle est sans emploi.

2.2.1 Histoire parentale : fugue et abus de mineure :

Ce qui attire l'attention chez Kewkeb, c'est bien son sourire continue et son rire explosif quasiment toute la durée des entretiens, en réponse « reflexe » à toute question. Une réaction qui prendrait le sens tantôt, d'une niaiserie, tantôt d'une difficulté à saisir les questions, tantôt d'une certaine ironie face à tout ce qui se passe autour d'elle. C'était aussi une défense entreprise par elle, en vue de préserver des détails, des vérités, une certaine intégrité de son image en face de nous. Et bien d'autres significations.

Un père repris de justice :

Par le passé, mon père a violé sa cousine paternelle, crime pour lequel il a purgé une peine de prison, mais s'est enfui avant le terme de la peine. (?!)

Je le trouve un père « normal » comme tout autre père

Jusqu'à présent, je ne trouve pas d'explication à son comportement (je ne lui ai jamais posé la question).

Mon père n'est ni buveur, ni fumeur, mais il a « cet état avec les mineures » : il a ; même ; été derrière la fugue de ma mère, étant mineure « harrab'ha ». Elle est partie avec lui à la capitale Alger. Ils se sont mariés après.

2.2.2 : Trois tentatives de fugue :

« *Kewkeb* », fut, prononcé par notre part en guise de stimulus équivalent de « qui est kewkeb ? », lui donnant la parole :

« Moi, (rire), je n'ai pu (répondre), posez moi des questions c'est mieux. (Silence, elle pense)..... « une » (fille) qui possède un foyer mais jetée dans le Centre. Ma vie est perdue. Comment se fait-il que j'ai gâché ma vie et celle de mon frère, (...)

Je menais une vie normale, je ne causais de mal à personne, ni personne ne me faisait mal. On me prenait pour une fille bornée « cavia », parce que je ne me fais pas de petits amis, je refuse de sortir avec les garçons. Je suis concentrée sur mes études « k'rayti ».

Il y a trois ans de cela, quand j'ai interrompu ma scolarité au premier trimestre de la 03^{ème} année du Moyen, j'ai fait la connaissance d'un jeune de 21 ans. Je ne pensais pas qu'il pouvait être un voisin. C'était la nuit, quand il passa, en compagnie de sa famille, près de chez nous. Ils étaient surement en promenade. J'étais, au moment de son passage, à la terrasse de la maison, en train de parler au téléphone. Nos regards se sont rencontrés. Depuis, il a pris l'habitude de passer chaque soir près de chez nous. J'ai réalisé par la suite, qu'il était le même jeune homme que je rencontrais dans la rue, en allant à l'école. Je lui disais même « bonjour », dans l'allée et dans le retour.

Ensuite, mon père m'a forcée à quitter l'école. Je ne sortais pas de la maison. A ma deuxième fugue, de la maison, ils ont (ma famille) appelé « A » (un petit ami) depuis mon portable (je possédais un mobile à leur insu).

A la troisième fugue, j'ai pris mon portable (secret), me dirigeant vers la police, un flic m'a accompagnée à la brigade de la gendarmerie d'abord, puis au service de la police.

Il se trouve que mon frangin est flic. J'ai tout raconté, je leur ai raconté mon histoire. Après la séance d'audition, l'officier m'a demandé une preuve matérielle de mes dires : « inceste ». Alors, je suis rentrée à la maison, et suis revenue après une semaine pour voir l'officier. Je fus aussitôt examinée par un médecin légiste et un gynécologue. Après quoi, on m'a orientée vers ce CSR, en attendant les résultats du test ADN du sperme prélevé sur mon corps.

2.2.3 Conséquences immédiates entourant la levée du silence :

« Le père est emprisonné, moi je suis ici, mon frère est arrêté pour homicide involontaire. Une tragédie survenue lors d'une querelle physique avec un jeune homme, après que ce dernier lui avait jeté des mots blessants me concernant.

2.2.4. L'histoire de l'inceste :

« La première fois remonte à la période qui a précédé ; d'un peu de temps ; ma rupture avec l'école, c'est-à-dire, trois ans auparavant.

Quant à la puberté, c'était en 2011

Kewkeb revient, sollicitée par notre question, sur le souvenir de la première fois pour me dire « je ne suis pas sûre de la première fois (son cadre temporel), car il a commencé à me prendre sur le côté (couchée sur le côté). Une fois, ma mère était témoin, elle n'a rien fait. Elle est partie, (rebroussé chemin) et nous a laissés. A ce moment-là, j'ai réalisé que je n'ai aucun espoir, je n'ai aucune chance de compter sur elle pour m'aider. D'autant plus, que je ne sortais, ni ne connaissais personne.

Kewkeb n'a aucun souvenir de l'acte de défloration, selon ses dires « Je ne me souviens ni de sang (de la défloration), ni de douleur.

J'étais jeune (enfant), la première année (de l'âge de l'inceste). La deuxième année, j'ai pris conscience, j'ai pensé à la fugue mais sans savoir où aller. Moi qui n'ai jamais quitté le périmètre (de chez nous), je ne connais même pas l'adresse de mes tantes maternelles.

2.2.5. Vécu :

Kewkeb était condamnée à l'enfermement à domicile. Une décision paternelle arbitraire (selon sa description), transmise à elle par le biais de sa mère « en une journée ordinaire, je suis rentrée après les classes de la matinée. Ma mère est venue vers moi me dire l'information/ordre (l'interdiction de sortir de la maison pour aller à l'école). Elle m'a demandé de lui (père) servir le déjeuner. Lui, il me dit que la scolarité ne me servirait à rien et lorsque je deviendrais femme, il donnera ma main au fils de bonne famille (wald el Halal). Je n'ai pas saisi le pourquoi de la chose, je suis bien à l'école et je n'ai pas de fréquentations (mauvaises). J'ai pleuré, pleuré et cessé de pleurer.

Je luttais (contre mon père), me battais, voulant à tout prix sortir en compagnie de ma mère, qui refusait tout le temps. Je pleurais tout le temps. Il l'a battait »

Et ta mère dans toute cette histoire ?

Elle est sous surveillance (judiciaire). Je ne peux pas retourner à la maison, il me semble que je resterais ici dans le centre. Elle fait semblant de ne rien savoir, alors qu'elle est au courant de tout. Je lui ai divulgué le secret une fois, elle aurait pu me protéger, mais elle (s'est tue) a gardé le silence. Ils ont une relation normale entre eux (père et mère).

2.2.6. Conséquences extrêmes : Une grossesse incestueuse :

J'ai accouché d'un garçon (...), je pense qu'il s'appelle 'A Y'. En fait, durant la grossesse jusqu'à l'accouchement, j'ai bénéficié de l'appui de mes père et mère. Ils veillaient sur la secretivité de mon état (grossesse) face à mes frères et les gens.

Je ne me rendais pas compte que j'étais enceinte, seulement le retard des règles et un certain malaise, un changement dans ma corpulence ont suffi pour alarmer ma mère.

Mon Père est le père de l'enfant.

J'ai passé la période de la grossesse chez nous, normalement, je ne me sentais pas enceinte, je faisais tout à la maison le plus normalement du monde. On me traitait normalement pendant la période de la grossesse. Quoi que pour éviter la rencontre de mes frères aînés, je ne sortais pas de ma chambre pendant leur présence à la maison. Ma mère m'a aidée sur ce point. Et puis ils travaillent presque toute la journée, ne rentrant que vers la fin de la journée.

'Mama n'a pas demandé qui est le père de l'enfant' ...

J'ai essayé d'avorter en prenant des tisanes de cannelle et de menthe, j'ai pris même des citronnades, en vain.

Quand je suis venue au centre, j'ai vu les filles se livrer à des trucs : elles fument, pratiquent l'homosexualité « Hachek », si je n'étais obligée, je n'accepterais d'avoir affaire à aucune parmi elles. C'est juste que j'aie besoin de changer les idées pour dépasser un peu mon mal.

Mon frère est 'condamné' (m'baçi) pour homicide

Toute la localité où j'habite est au courant de mon histoire, je ne pourrais pas retourner à l'école

Voyez- vous le cas où vous ne trouvez aucune solution, c'est ce que j'ai enduré.

J'ai fugué trois fois, mais je n'ai commis aucune erreur.

Face au stimulus 'victime', Kewkeb répond : rire, c'est ma situation sociale (en riant), Je n'ai pas d'idées.

Face à la question qui concerne la société : « c'est un peu difficile.....je ne peux pas (répondre).

Féminité :

Devant la question de la féminité : rire, « tu poses les pieds sur terre et tu te calmes un peu, tu ne fréquentes pas les drogués, ni des cas spéciaux. Ma féminité est perdue, la virginité est perdue, ça y est la féminité est perdue.

Sur la question de savoir comment elle s'apprécie sur le plan esthétique :

« Je suis anormale, c'est-à-dire que la grossesse a causé des changements dans mon corps, je ne peux pas me changer devant les filles (ayant sur le ventre des plis comme traces de la grossesse). Mais, lorsque on me voit dehors, bien habillée et pomponnée, je reçois beaucoup de beaux commentaires de la part des jeunes gens et même des demandes d'amitié. En fait je suis satisfaite non pas de mon corps mais de moi (ma personne)

Je suis grosse 62 kg, grosse et petite de taille.

Il m'est plus difficile à présent de monter les escaliers, (mon cœur bat la chamade). J'étais plus légère et souple que ça. »

Pendant la visite de complaisance et de remerciement intervenue le 27. 01.2016, Kewkeb nous informe que le résultat du test ADN est positif, suite de quoi elle exprime un certain soulagement. Sa mère l'a contactée par téléphone pour lui transmettre son intention de la faire sortir du Centre. Pendant cette communication, Kewkeb dit lui avoir demandé pardon, pour les dégâts causés par sa déposition et l'accusation portées contre son père. Elle nous apprend par ailleurs, le fait d'avoir reçu trois visites de la part de son frère « policier ».

3. Analyse des récits cas par cas :

Nous avons procédé à une analyse qualitative du contenu des entretiens. Nous nous sommes rendus compte tout au long du travail sur terrain et ensuite lors de la rédaction de cette partie que le vécu victimaire ne puisse être dissocié des conséquences que difficilement. Certes, bien souvent, vécus et conséquences sont liés, croisés et mêlés les uns aux autres dans le discours de la victime car l'expérience victimaire s'est étalée dans le temps (chez les deux cas). Il n'y a ni facteur de soudaineté, ni brièveté. La persistance dans le temps favorise la fusion du vécu et des conséquences.

3.1. Analyse des entretiens de Hasna :

3.1.1. Contenu du 'vécu' victimaire :

Rappelons que Hasna est victime d'inceste perpétré par son père, dès sa puberté, pendant cinq ans. La jeune fille a évolué dans une famille caractérisée par des scènes de violence conjugale, de carence éducative familiale 'sévère' par une mère 'absente' et soumise, et par un père repris de justice récidiviste pour trafic de drogue avec consommation.

A première vue, en dépit des détails qui manquent, les parents de Hasna semblent affectés par leurs propres histoires et leurs trajectoires de développement respectives qui laissent entendre des troubles (dans l'acception large du terme) et des trous affectifs. La mère 'orpheline' adoptée, sans filiation connue, donne l'impression d'être une femme qui a entraîné une « dépression infantile précoce » jusqu'à l'âge adulte et sa maternité. Ses attitudes de silence (sur l'inceste), d'effacement et de victimisation « *papa et sa hogra, contre surtout ma mère, dharb, obscénité ...* », rendent compte de l'état second dans lequel elle se trouve. Était-elle, elle-même victime quelque part par le passé ?

Un fond dépressif est préexistant chez Hasna à l'expérience douloureuse de l'inceste, lié à la distance affective et l'impuissance maternelles: « *la relation avec ma mère était inexistante...je sens qu'elle ne me comprend pas, elle n'était pas proche de moi, des fois je sens qu'elle n'est pas ma mère...* » « *Je déteste maman, le l'ai haïe* »... « *Si seulement maman a dénoncé et avoué ...* »

Quant au père agresseur incestueux et violent, au sujet duquel nous n'avons pas prévu d'explorer l'histoire, se présente dans le récit comme un personnage séducteur psychopathe pervers qui n'a pas intégré la délimitation de la distance entre son soi et celui de l'autre 'sa fille', qui n'a pas intégré non plus la capacité du jugement moral et la notion du sacré. Par faute de preuves, il est libéré jusqu'à nouveau procès au niveau de la Cour Suprême.

Ainsi, l'atmosphère familiale était instable, les figures parentales étaient instables...

Toute l'histoire qui a précédé la fugue et ses circonstances montre le désarroi de Hasna. Elle a vécu 'un malheur', le pire qu'une fillette puisse avoir à affronter dans l'enceinte de son foyer familial.

Survictimisée et victime à répétition (victime deux fois), lors d'un premier épisode de viol à 12 ans (par le cousin psychopathe), ensuite lors d'un long épisode d'inceste et d'emprisonnement à domicile (par le père), Hasna est réduite à l'impuissance. Ni ses pleurs, ni ses attitudes 'mesquines' de refus et d'auto défense n'ont pu l'épargner. Le désespoir, le fort sentiment de contrainte, la douleur psychique et même physique (due à la violence corporelle qu'elle subissait), voire une détresse ont marqué ses jours d'avant la fugue.

Elle décrit la mal vie « *el a'deb* » (supplice) pendant son enfance « *j'étais malheureuse dans ma vie, il n'y avait pas beaucoup de bonheur...,* » « *j'étais très mal à l'aise devant le fait que mon père abuse de moi comme si je suis sa femme, peu lui importait mon état lorsque je pleure ou je peine, il voulait seulement jouir et combler le vide créé par l'absence de ma mère* ».

Son vécu victimaire 'conscient' verbalisé est marqué par des sentiments de blessure, de cassure, de perte et de douleur qui la torture.

Il y a dedans, un fort sentiment de culpabilité « *je suis victime, je n'y suis pour rien, je m'en veux tellement et j'ai du remord pour ne pas avoir dénoncé à temps. Cinq ans de perte...mais je n'étais que jeune enfant, je ne comprenais pas* », « *A cause de mon silence, et ma peur, des années de ma vie sont perdues. Qu'est-ce que j'ai à perdre de plus* »...

Une ambivalence est ressentie envers la personne de la mère. Certes elle est responsable en premier lieu, du drame de l'inceste, selon Hasna, 'à cause de sa négligence' « *à ma connaissance, quand une fille atteint la puberté, elle se colle à sa mère...des fois je lui en veux, d'autres fois je me dis qu'elle a peur pour elle* (au sujet de la dénonciation)...*j'ai envie qu'elle témoigne sans qu'elle ne soit punie, je ne sais pas comment m'y prendre avec cette situation* ». Elle l'a décrit comme ayant une mauvaise mentalité et étant « immature », manquant de féminité, pour donner sens ou interprétation au comportement (incestueux) de son père. Elle pleure sa mère dans ses écrits et l'aime dans le protocole GPS, en dépit de tous les manquements en souhaitant avoir son « agrément ».

Aussi l'ambivalence existe envers la personne du père, porté responsable en deuxième lieu. Oscillant entre le pardon d'un côté, la colère, la haine et la revanche de l'autre « *des moments mon cœur penche vers le pardon, d'autres moments je me dis si je le trouve devant moi, certes, je le tuerai(...) au début j'ai souhaité qu'Allah l'emporte...maintenant je le déteste, lorsqu'il me revient à l'esprit qu'il s'agit de mon père 'baba', mon cœur se fend, avec ce qu'il m'a infligé...je l'aime à moitié...c'est quelque chose comme ça de flou* ».

Les signes du clivage apparaissent dans deux positions : dans des scènes de rapports incestueux où elle se laisse aller sans résistance, se livrant totalement mais avec la moitié de l'esprit, la moitié du Moi, lorsque l'autre moitié part en rêve éveillé ailleurs dans des images appartenant à un monde désiré, beau et satisfaisant « *ni mon ouïe, ni ma vue, ni moi toute entière n'étions présents au moment de l'acte incestueux* », « *je flâne toujours après les classes, dehors...* ».

Le deuxième signe du clivage a fait surface dans des paroles où elle utilise la deuxième personne « *toi tu es enfermée à la maison, tu as des problèmes...c'est toi qui t'es mal conduite...ne leur en veux pas de t'avoir privée de ta scolarité* », « *lorsque tu n'as pas les moyens de communication, la mort est préférable* ». Elle a utilisé également la troisième personne au moment précis où elle devait répondre à la question « comment tu te vois en tant que femme ? » : « *c'est elle qui gère le pays...c'est celle sur qui on compte, c'est elle la stabilité ou la constance, elle pourrait être le pilier de la société* »

3.1.2. Analyse du contenu des conséquences :

Les tentatives de fugue et de suicide sont motivées par la pression issue non seulement de l'enfermement et de la situation contre nature de l'inceste, mais semble poussées par tout le contexte 'incohérent'. La dépression faisait la trame de fond de toutes les conduites déviantes auto agressives (ingestion des médicaments et des stupéfiants, boisson alcoolisée) et des tentatives de fugue.

Sur le plan psychologique, Hasna présente un sentiment de déréalisation « *il me paraît comme un rêve, ce n'est pas réel, des fois je me dis ça ne s'est jamais passé* ».

Les troubles de concentration et de la mémoire en plus de l'asthénie dont elle souffre seraient en lien direct avec son état psychique submergé par le trauma 'en latence' ou la mémoire 'traumatique' des cinq années d'abus et de violence perpétrés par un être cher « *Ce que j'ai vécu est très difficile, ne s'oubliera pas facilement, à peine commence à cicatriser ma plaie* ». Une marque de l'arrêt du temps...

La rupture du lien familial et une peur du jugement de la société, occupent le premier plan des conséquences d'ordre social. Mais le lien familial, n'était-il pas déjà rompu dans l'enceinte du foyer au beau milieu d'un système relationnel défaillant, troublé et carenciel ? « *...faire le ménage dans la famille* », « *je compte rester ici au centre jusqu'à l'âge de 19 ans, je n'ai plus d'espoir de retourner au foyer, j'irai au Centre SOS femmes en détresse de Bousmail à Tipaza...* »

« *Je suis dans une planète, et l'autre monde est dans une planète, je n'ai aucun contact avec ce monde, hélas. Je me suis sentie en retard par rapport aux gens* » ... « *je ne sais pas comment les gens te regardent* »... « *Les langues des gens ne me laisseront pas tranquille, leurs paroles habiteront mes oreilles jusqu'au dernier jour de ma vie* »

La réticence, en bloc, de Hasna sur ses fréquentations ou relations amoureuses jusqu'au terme de notre travail dans le centre, nous donne à penser une dissimulation de sa petite vie amoureuse et probablement « sexuelle »précoce. Elle n'a pas répondu aux questions concernant ses relations avec les jeunes gens dont elle a mentionné les noms, même après des promesses qu'elle m'avait faites, elle a temporisé pour gagner du temps et trouver issue. Une réticence forcenée a entouré aussi le sujet des méthodes contraceptives. La réticence sur le sexuel où elle peut être prise pour 'actante' est compréhensible.

Concernant l'image de la féminité, Hasna se voit « nakça » « littéralement incomplète » en tant que femme (sans virginité, abusée longtemps), en dépit de sa satisfaction de son apparence physique verbalisée.

L'état du développement sexuel ne peut se lire à présent, difficile à exprimer et à reconnaître. Ailleurs, dans son protocole GPS, elle se projette dans l'avenir positivement en faisant bonne référence à son sexe « *avec le temps, mes blessures se cicatriseront et je serai une mère exemplaire et bonne épouse. Ce dont j'ai été privée, je le donnerai à mes filles (en premier lieu) et fils en compensation...*

3.2. Analyse des entretiens de Kewkeb :

3.2.1. Contenu du 'vécu' victimaire :

Kewkeb incarne l'incroyable endogamie incestueuse avec mise au monde d'un enfant. Un enfant dont la vie, le devenir, la mémoire et l'histoire se confondent et se séparent pour ne laisser place à aucun sens. C'est un non-sens immense, ultime, extrême. Quel serait son sort ? Y a-t-il un sacrilège égal ?

Fille de parents profondément carenciels qui semblent fonctionner à côté de la culture et de la société, Kewkeb porte 'tranquillement' un bébé dont le père est son propre père à elle, dans le cadre d'une relation /vie incestueuse.

L'histoire de Kewkeb est difficile à croire d'autant qu'elle soit sœur de huit jeunes hommes, donc qui vit dans une famille d'hommes 'protecteurs' par excellence. Et puis, deux parmi ses frères servent respectivement dans les corps constitués de l'Etat. Des données qui laissent entendre ou bien la parfaite maîtrise de la victimisation destinée à

une enfant désœuvrée par le lien paternel (par le père expérimenté dans les abus sexuels des mineurs et des sanctions judiciaires), ou bien l'indifférence totale de ce père qui est dans l'inconscience du caractère sacré de ses agissements et de leurs conséquences. Ou bien, se sert-il de ses pouvoirs de 'charlatan' afin d'accomplir son 'œuvre' contre ordre humain et Divin, en toute sérénité ?

Après coup, les sourires niais et les rires explosifs qu'affichait Kewkeb automatiquement lors des entrevues à l'occasion de tous nos échanges, traduiraient une réaction 'dépassée' non adaptée à la situation victimaire incestueuse ayant duré 03 ans et tout ce qui s'en est suivi. Un signe de non-sens de toute l'histoire traumatique en latence ; à notre sens.

Et puis, cette figure paternelle qu'elle qualifie de « normal » « *je le trouve un père 'normal' comme tout autre père...mon père n'est ni buveur ni fumeur mais il a cet état avec les mineures...donne à penser 'un processus de normalisation' du viol et de l'inceste intrafamiliaux. Comme s'il s'agit d'un trait 'familial', une chose connue dans l'histoire de la famille.*

La figure maternelle, qui est pour rappel une ex fugueuse, paraît effacée et soumise dans le récit de Kewkeb, sans vigueur affective ni sociale d'ailleurs « (...) *ma mère est venue vers moi me dire l'information dictée par le père (interdiction de sortir de la maison pour aller à l'école. Elle m'a demandé de lui servir le déjeuner(...))* ». Ses attitudes 'inertes' (silence) face à la scène d'inceste et face à la grossesse de sa fille, interrogent l'état et la place du tiers symbolique, du Surmoi, dans sa personnalité mais interrogent aussi la cohésion de son soi (femme/épouse/mère) « *elle est au courant de tout. Je lui ai divulgué le secret une fois, elle aurait pu me protéger, mais elle a gardé le silence...Mama n'a pas demandé qui est le père de l'enfant* ». La mère est sous contrôle judiciaire.

« *Ils ont une relation normale entre eux père et mère* » : couple compatible, ailleurs « *il l'a battait* »

Kewkeb dit avoir vécu l'interruption forcée de sa scolarité comme une condamnation injuste. Elle l'a bien pleurée sa scolarité. Était-ce une préparation à l'inceste ?

Le sentiment d'étouffement lié à l'enfermement, le désespoir de voir la fin de la contrainte à l'inceste devant laquelle elle se battait et se faisait battre (par le père auteur), Kewkeb nous les rapporte calmement en souriant largement, sans émotion adéquate au contenu « *voyez-vous le cas où vous ne trouvez aucune solution...c'est ce que j'ai enduré* ».

Le vécu victimaire dans son ensemble a l'air d'être submergé par une ambivalence diffuse mais entourée d'une quasi-inhibition affective. Les figures de l'ambivalence se reconnaissent dans le cas où elle clame la perte de la féminité et la virginité mais se voit prête et apte au mariage avec enthousiasme. Dans le texte GPS ses pensées oscillent entre le désir de rentrer et la peur du regard et des paroles des gens de l'entourage « *peu m'important les paroles des gens, franchement je quitterai le quartier, normal, ils ne vont pas influencer sur mes études...je n'accorde aucune importance à celui qui parle* ».

Mais en dépit de cet état psychique 'mal défini' qui a entouré l'expérience de l'inceste, la grossesse, l'accouchement, et la phase post-accouchement (car la vie sexuelle incestueuse a connu une continuation), les tentatives de fugue et ensuite la fugue 'réussie' de Kewkeb rendent compte du refus de l'incohérence de la situation. La fugue dans ce cas est une action cohérente.

La culpabilité figure devant la personne de la mère. La fille lui a demandé pardon pour les dégâts causés par sa déposition. La culpabilité est d'autant plus grande envers son frangin inculpé pour homicide involontaire, par sa 'faute'.

En lisant l'ensemble du récit avec la production GPS, il se dégage une tranche de faits dissimulée. Certes, Kewkeb a bien caché une relation (ou des relations) avec un jeune homme (elle a cité 02 noms) en vue probablement de conserver une image de victime 'sans défaut'. Mais cette tranche de vie comporte peut être des détails qui concerneraient les premières expériences sexuelles 'externes' préalables ou parallèles à l'inceste « *c'est une phase d'adolescence qui va passer. Franchement plus personne ne m'influencera, je ne me laisserai plus charmer par personne, ni par sa beauté, ni par sa richesse* », « *j'ai fugué trois fois mais je n'ai commis aucune erreur* ».

Sa réponse sur la question qui traite de la féminité, conforte notre lecture, en riant elle dit : « *tu poses les pieds sur terre et tu te calmes un peu, tu ne fréquentes pas les drogués, ni des cas spéciaux. Ma féminité est perdue, la virginité est perdue, ça y est la féminité est perdue* ». Donc, d'une manière ou d'une autre, elle a dû s'exposer au danger sexuel.

Ça nous rappelle exactement la même attitude de Hasna.

3.2.2. Analyse du contenu des conséquences :

La grossesse et l'enfantement d'un garçon tiennent des conséquences extrêmes. La levée du silence sur l'inceste a, par ailleurs, entraîné la condamnation du frère pris au piège par le jugement 'douloureux' de la société. Il a donné la mort 'involontairement' à un jeune qui lui a jeté des mots diffamatoires, au sujet de sa sœur « *mon frère m'baçi pour homicide* ». La levée du silence est coûteuse, semble-t-il tout comme le silence, dans une société où règne la culture de l'honneur.

Le père est en prison, le test ADN de l'échantillon du sperme est positif... il est auteur confirmé devant la loi.

Sur le plan social, Kewkeb, redoute le retour dans la famille, au quartier, à sa ville où tout se sait « *toute la localité où j'habite est au courant de mon histoire, je ne pourrai pas retourner à l'école* ».

La rupture du lien filial/familial et social est à moitié entamée à l'occasion du placement et ses circonstances... certes l'évolution spontanée des événements de l'histoire tranchera en faveur ou contre la réintégration socio-familiale et décidera de son degré de difficulté ou de facilité. La communication téléphonique de sa mère et les trois visites du frangin constitueraient des indicateurs positifs dans le sens de la 'reliaison' familiale.

Rentrer, est la première des priorités chez Kewkeb

Kewkeb se projette positivement dans l'avenir en ce qui concerne son statut de femme (future épouse) ou en ce qui concerne son statut social (poursuivre les études, travailler, se former). Satisfaite de son soi (sa personne), de son attrait féminin, mais pas de son corps (gras et lourd et sur lequel la grossesse a laissé des traces), Kewkeb est enthousiaste quant à la question du mariage. Elle fait ainsi référence au sexe dans le cadre du profil du futur époux présumé : sage, brave, qui ne se drogue pas, l'aime et qui soit jeune de 20-30ans.

Son engouement explicite pour les corps constitués (police, Gendarmerie, Marine, pompiers), reflète-il une identification aux images fraternelles ou une recherche de la sécurité de l'autorité paternelle qui fait défaut ou un désir de protection symbolique ?

4. Résultats et discussion :

L'analyse de contenu des 'récits' a dégagé des ressemblances. Les deux filles partagent certains vécus et certaines conséquences. Nous les appellerons les isotopies principales.

- Notion de fugue du foyer parental
- Notions de parents instables psychologiquement, carenciels, violents, négligents, alcoolisation paternelle, addictions, repris de justice.
- Père auteur de violence physique ou sexuelle, mère complice tacitement (effacée, absente, soumise, victimisée)
- Parents ayant des antécédents d'enfants /mineurs violentés, rejetés, négligés, malaimés, maltraités, ex fugueurs, en rupture familiale et sociale.
- L'interruption forcée de la scolarité de la fille qui survient globalement dans le cadre d'une démarche de protection d'une éventuelle atteinte à son intégrité physique, après avoir découvert sa fréquentation masculine (une relation amoureuse)
- Fond dépressif masqué : se manifeste sous la forme d'un trouble de caractère et du comportement.
- Culpabilité multiple chez les mineures victimes.
- Exposition au danger sexuel, et expérience sexuelle précoce avec des partenaires à risque (en rupture familiale, toxicomanes, antisociaux, victimisants).

4.1. La fugue de la fille : rupture du lien familial et sociétal :

Fuguer avec préméditation est une solution extrême à une situation extrême. Une solution qui bouscule tous les codes sociaux en réponse à une situation familiale qui elle aussi a brisé tous les codes « humains et culturels » : violenter ses propres filles, abuser d'elles, les violer, les inciter à la prostitution.

La fugue semble survenir à un moment 'fécond' d'impulsivité qui coïncide avec le 'seuil' de maturité ou d'une ébauche de prise de conscience du caractère aberrant des relations intrafamiliales. Elle constitue un passage à l'acte « largement motivé » chez les deux filles à l'âge de l'adolescence, soit à partir de 14ans. La fugue prendrait le sens d'un changement de la réalité (familiale/ sociale) avec tous ses détails et repères affectifs et familiaux 'défaillants'. Un choix délibéré de prendre une nouvelle existence ayant de nouveaux repères 'présumés' plus sécurisants et protecteurs, (plus permissifs), plus respectueux de sa propre dignité et entité psychologique et personnelle. Elle comporte un double sens d'un refus et d'une recherche d'une néoréalité.

La fugue de la fille est le summum de l'atteinte de l'intégrité familiale et sociétale, sommet de la honte aussi. La fugue constitue un fait inadmissible, inconcevable, impardonnable, un acte anti familial et anti -social. Même si la fille, par miracle, parvient à préserver et conserver sa virginité pendant son séjour dans la rue (intégrité physique), aux yeux de la société et ceux de la famille elle est condamnée à la défloration et au déshonneur devant l'impossibilité de prouver la virginité à tout l'entourage familial et au voisinage et devant l'image négative et redoutable de la rue, incrustée dans le système de

représentations de tout un chacun. C'est ainsi que les filles fugueuses subissent une double condamnation : une première fois par la famille, une deuxième fois par l'ensemble de la société. C'est une réalité confortée par l'apport de Mazouz.B (86-69 الصفحات، 2017، بركو)، touchant la situation « des enfants de la rue » qui se disent victimes deux fois : une première quand ils étaient poussés à fuguer et quitter le foyer familial, une deuxième quand les groupes d'adultes dans la rue abusent et se servent d'eux continuellement.

La fugue ne semble pas trouver un sens légitime en faveur de la fille. L'acte de 'dénoncer' demeure choquant et mal accepté, mal vu par le groupe familial qui va des fois jusqu'à incriminer la fille ou l'accuser de séduction ou de complicité ou encore de mensonge. Ainsi, aux yeux de la famille, la fille « victime » n'est pas moins responsable dans « l'inceste » que le parent agresseur incestueux, du moins pour avoir gardé le silence longtemps. C'est une Victime déshonorée pour avoir perdu « la virginité » et inculpée, par la même occasion, d'une complicité tacite (le silence).

4.2. La survictimisation :

Une fois sortie de la maison et avoir passé une première nuit 'dehors', l'étiquette de 'mauvaise fille' est lancée aussitôt. Ainsi, les filles sont victimisées d'abord dans l'enceinte de leurs foyers familiaux, par un parent auteur explicite et un parent complice implicite. Que ce soit un cas de violence physico-verbale ou sexuelle, le processus de survictimisation est plus ou moins le même. Du foyer à la rue et de la rue au Centre de rééducation, les filles accumulent les histoires avec les bourreaux, connus et inconnus. L'étiquette du passage au centre accentuent leur statut victimaire et leur ajoute une 'valeur' de responsable 'actante'. Et par voie de conséquence, elles en seront stigmatisées à jamais...

4.3. La conduite suicidaire et la conduite délinquante :

Les tentatives de suicide témoignent globalement d'une dépression, d'une douleur morale intolérable et ingérable, d'autant plus qu'elles se manifestent chez des jeunes personnes fragiles par l'âge et fragilisées par le trouble relationnel violent ; intrafamilial ; dépassant les capacités du Moi. Elles se trouvent incapables de se défendre et d'élaborer mentalement des issues efficaces à la situation 'illogique' 'aberrante' 'malade' 'perverse' 'inqualifiable', dans laquelle elles vivaient 'forcées', respectivement.

La tentative de suicide est une autre figure du passage à l'acte s'inscrivant dans la démarche 'd'extériorisation' de la double douleur morale de l'adolescence et de l'expérience victimaire, par l'auto-agressivité. Une abréaction auto-infligée en guise de 'faire taire' la culpabilité multiple liée au désamour maternel, au malaise conjugal (parental), à la violence (sexuelle) paternelle et la souillure qui en découle et la baisse d'estime de soi.

Se faire mal est synonyme de noyer la douleur morale dans une douleur physique matérialisée et localisée selon (Nabati.M, 2012). C'est une forme d'auto-secours désespéré.

4.4. Le traumatisme complexe :

Il ne fait pas de doute que l'abus sexuel intrafamilial répété, subi dans l'enfance, constitue en effet un profond traumatisme, un événement destructeur. Un événement qui se mue alors en traumatisme complexe identifié sous la notion '*d'état de stress extrême non spécifié*'. Un état qui induit des troubles dissociatifs et une modification profonde de l'individu victime. La littérature décrit les principaux signes retrouvés à l'âge adulte suite

à un état de stress extrême non spécifié en termes de difficultés relationnelles (incapacité à faire confiance aux autres, agressivité et répétition des éléments traumatiques dans les relations actuelles). En terme aussi de passages à l'acte hétéroagressifs et sexuels, des comportements automutilatoires, des idéations suicidaires, des prises de risque excessives, l'absence d'estime de soi, une forte culpabilité, de la honte, une tendance à idéaliser l'agresseur, des troubles somatoformes et des troubles addictifs. (Moïse, 2010, p. 48). Rappelons que les deux filles citées dans ce travail ont été abusées sexuellement pendant des années par leurs pères biologiques respectifs. Ne devraient-elles pas être dans un état de traumatisme complexe ? D'autant que plusieurs parmi les signes susmentionnés sont déjà installés.

Conclusion :

Si la famille par essence est le centre d'affection et le refuge contre l'adversité, elle est paradoxalement le premier foyer de violence : c'est l'unique endroit où chacun peut découvrir son vrai visage. La violence y est forte, plus forte qu'en tout autre milieu mais elle est secrète et honteuse.

La violation du sacré a engendré 'un syndrome victimaire' fait de confusion des repères, de rupture réversible ou durable du lien familial survenue après la fugue inadmissible quel que soit le motif. Il est fait de culpabilité multiple, d'ambivalences, de dépression masquée par des conduites auto et hétéro agressives. La survictimisation est 'assurée' sous forme de viols et agressions physiques par des tiers étrangers ; dans la rue ; des suites de la fugue ou par les proches de la victime après la révélation. Aussi, il y figure le sentiment de perte et de douleur morale et le sentiment de souillure inavoué. Le traumatisme est latent, complexe et atypique dans la mesure où ses manifestations pathognomoniques (la répétition) sont ailleurs. Les troubles du développement sexuel sont 'réticents' jusqu'à nouvel ou futur fonctionnement légal (mariage) ou illégal (relations extraconjugales).

Plus le temps qui s'écoule entre l'expérience victimaire et la prise en charge est long, plus le vécu victimaire mêlé aux conséquences susmentionnées tient lieu de fondement et plus la thérapeutique est délicate. Les facteurs de risque dont la famille constitue l'élément essentiel et les facteurs de vulnérabilité psychologiques et individuels liés à la gestion psychique de l'expérience traumatique-victimaire, interpellent les professionnels de la santé mentale, du droit et de la justice, des services d'aide sociale et toute la société dans un appel exhaustif.

La société qui crée ses victimes se doit de les prendre en charge...nous sommes tous responsables et concernés...

Bibliographie :

مزوز بركو. (2017). الدلالات الاجتماعية و المفاهيمية لظاهرة أطفال الشوارع. مجلة دراسات في سيكولوجية الانحراف –المجلد 2 العدد 1 صص 69-86

Abboud, H. (2007). les effets immédiats de la violence sexuelle sur l'image de soi de l'enfant algérien. université de Constantine: these de Doctorat.

Boutefnouchet.M. (1984). systeme social et changement social en Algérie. Alger: Office des Publications Universitaires.

Moïse, G. M. (2010). les violences sexuelles des mineurs, victimes et auteurs: de la parole au soin. Paris: Dunod.

Morvan, D. e. (2014). Le Robert de poche plus . Paris: Le Robert-Sejer.

Nabati.M. (2012). Le bonheur d'être soi. France, Paris: Fayard, édition 11, Librairie Générale.

Ouchen.M&Loukia.H. (2018). Les victimes de la violence:vécu et conséquences. Constantine, Algérie: Université Constantine 2.